

**PROCES-VERBAL - version anonymisée**  
**du CONSEIL D'ECOLE de l'école élémentaire**  
**de Valloire-sur-Cisse**  
**15 mars 2022**  
(18h00 / 19h00)

**Étaient présents à la réunion :**

Qualité / fonction	Nombre
Représentants des parents d'élèves de l'école.	4
Madame la maire déléguée de Chouzy/Cisse (en charge des affaires scolaires à la mairie de Valloire/Cisse).	1
Enseignants de l'école élémentaire de Valloire/Cisse.	3

**Ordre du jour :**

- 1/ Présentation des membres du Conseil d'école (et désignation d'un(e) secrétaire de séance).
- 2/ Points sur les effectifs actuels et prévus pour la rentrée 2022.
- 3/ Point sur les interventions et sorties effectuées ou à venir.
- 4/ Charte d'engagement du programme pHARe1
- 5/ Document unique d'évaluation des risques professionnels (*DUERP*) de l'école élémentaire de Valloire-sur-Cisse : présentation du document et des risques professionnels identifiés par l'équipe enseignante (Version 2022).
- 6/ Questions des représentants des parents d'élèves.

**Décisions :**

**Point n°1 : Présentation des membres du Conseil d'école.**

Un tour de table est effectué pour que les membres du Conseil d'école puissent se présenter brièvement. Le directeur excuse les absences.

**Point n°2: Points sur les effectifs actuels et prévus pour la rentrée 2022.**

L'école élémentaire compte actuellement 114 élèves (2 départs aux vacances d'hiver).

20 élèves de CM2 vont la quitter à la fin de l'année scolaire en cours et 16 élèves de CP devraient l'intégrer à la rentrée de septembre 2022 (pour un total de 110 élèves). Des admissions sont prévues (Deux à ce jour : 1 CP et 1 CM2) et quelques départs restent possibles (Pas d'information à ce jour).

**Point n°3 : Point sur les interventions et sorties effectuées ou à venir.**

- CP.
- Un projet sur le thème des oiseaux en partenariat avec le CDPNE (pour les élèves de MS/GS & CP) ; trois interventions ont été effectuées, avec notamment le montage et l'installation de nichoirs (fabriqués par des élèves d'un ITEP). Le 24 mai, une intervention aura lieu pour travailler sur la biodiversité et le moyen d'attirer les oiseaux dans un espace proche de la cour de récréation.
- Projet (pour les élèves de CP et CE1) dans le cadre du salon du livre jeunesse de Saint-Gervais-La-Forêt : visite en classe d'une illustratrice, le 24 mars.

- Le 28 avril, les élèves de CP, CE1 et CE2 assisteront à une séance de cinéma aux Lobis (« Le chêne »).
- Un projet en partenariat avec l'USEP41 sur le « savoir rouler » (pour les élèves de CP et CE1) est prévu du 9 au 13 mai, à l'école. Est envisagée une sortie en vélo sur piste cyclable en juin (avec des parents accompagnateurs agréés).
- Un projet financé par la municipalité et animé par une diététicienne se déroulera fin avril sous la forme de quatre séances avec des ateliers sur les sens, en partenariat avec le personnel du restaurant scolaire de l'école.
- Le 2 juin, un atelier « pêche » est programmé au plan d'eau de Chouzy-sur-Cisse, en partenariat avec le Syndicat mixte du bassin de la Cisse.
  
- CE1.
  - Jeudi 24 mars : pour les élèves de CE1 et CP, dans le cadre du salon du livre jeunesse de Saint-Gervais-La-Forêt, visite en classe d'une illustratrice-photographe. Découverte de ses livres, de son travail et atelier.
  - Jeudi 28 avril : intervention du correspondant départemental de l'EMS sur thème du climat de classe.
  - Jeudi 28 avril : séance de cinéma au Lobis pour voir le film « Le Chêne » (avec les CP et CE2).
  - Vendredi 6 mai matin : sortie au Muséum d'histoire naturelle ; travail sur la vie de l'arbre ou chacun son milieu ( travail de groupe sur quelques animaux dans la salle permanente).
  - du 9 au 13 mai : projet en partenariat avec l'USEP41 sur le « savoir rouler » (pour les élèves de CE1 et CP) du 9 au 13 mai, à l'école. Est envisagée une sortie en vélo sur piste cyclable en juin (avec des parents accompagnateurs agréés).
  - 7 juin : atelier « pêche et petites bêtes » dans le plan d'eau (Syndicat mixte du bassin de la Cisse).
  
- CE2.
  - Reprise des séances de natation depuis le retour des vacances d'hiver (4 séances jusqu'au 21 mars inclus).
  - 28 mars : visite au Château de Fougères-sur-Bièvre
  - 28 avril : séance de cinéma au Lobis pour voir le film « Le Chêne » (avec les CP et CE1).
  - Prévention et formation : l'association « Oppelia VRS 41 » propose, grâce au soutien financier de l'Agence Régionale de Santé, des programmes à destination d'élèves en classe de CE2. Il s'agit du programme ComPPAs, décliné en 6 séances sur les thématiques du sommeil, des écrans, des compétences psychosociales (séances d'une heure environ.) - Séance 1 : Mardi 26 avril après-midi / Séance 2 : Mardi 3 mai après-midi / Séance 3 : Lundi 9 mai matin / Séance 4 : Lundi 16 mai matin / Séance 5 : Lundi 23 mai matin / Séance 6 : Vendredi 3 juin matin. Cette association intervient aussi au collège de Veuzain-sur-Loire et ce programme entre aussi dans le cadre de la relation écoles / collège.
  
- CM1.
  - Reprise des séances de natation depuis le retour des vacances d'hiver (4 séances jusqu'au 21 mars inclus).
  - 14 janvier : sortie au château de Blois (Travail sur l'architecture du château et les emblèmes).
  - 1er mars : sortie au Muséum d'Histoire naturelle de Blois (travail sur les réseaux alimentaires et étude de pelotes de réjection de chouettes).
  - 11 mars : les élèves de CM1 et CM2 ont assisté à une séance de cinéma aux Lobis (« Le chêne »). Le 13 mai, une animatrice de l'ONF travaillera avec les élèves sur le thème du chêne, en forêt de Blois.
  - 18 mars : sortie au Muséum d'Histoire naturelle de Blois (travail sur le thème des matériaux de construction du château de Blois).
  - 28 avril : intervention du correspondant départemental de l'EMS sur thème du climat de classe.
  - 1er avril : sortie au Centre Départemental d'Éducation Routière (CDER) de Blois (travail sur le thème du cycliste).
  - 17 mai : sortie au château de Blois (Travail sur le thème « Dans la peau de François 1er »).

Il est précisé que le coût des interventions est pris en charge par la coopérative scolaire et celui du transport par la municipalité de Valloire-sur-Cisse.

- CM2.
  - Depuis octobre 2021, les élèves de CM2 reçoivent des cours d'allemand (1 séance de 45 min, une semaine sur deux) par un professeur du collège de Veuzain-sur-Loire.
  - 6 janvier : animation sur la prévention des risques liés aux crues de la Loire, en partenariat avec l'Observatoire Loire de Blois.

- 11 mars : les élèves de CM2 et CM1 ont assisté à une séance de cinéma aux Lobis (« Le chêne » de M. Seydoux et L. Charbonnier). Le 13 mai, une animatrice de l'ONF travaillera avec les élèves sur le thème du chêne, en forêt de Blois.
  - 24 mars : intervention de la gendarmerie nationale sur le thème du cyberharcèlement (en prolongement du travail effectué sur le « permis Internet »).
  - 7 avril : les élèves effectueront un test en français par une professeur du collège (comme pour tous les élèves de CM2 du secteur de collège).
  - 17 mai : sortie au Centre Départemental d'Éducation Routière (CDER) de Blois (travail sur le thème du cycliste).
- Une représentation des chants travaillés par les élèves de l'école est prévue le jeudi 23 juin 2022.

#### Point n°4 : **Charte d'engagement du programme pHARe1.**

Un plan de prévention du harcèlement est en cours de généralisation dans les écoles et collèges à partir de la rentrée 2021. Les écoles élémentaires de la circonscription de Blois 5 (dont celle de Valloire-sur-Cisse) ont adhéré à la charte d'engagement (pHARE1) présentée. Son application est progressive. Des formations à l'attention des enseignants sont prévues, ainsi que des séances avec les élèves en classe dans les années futures.

#### Point n°5 : **DUERP de l'école élémentaire de Valloire-sur-Cisse**

Le DUERP est brièvement présenté. Il a été adressé à Mme la maire qui a répondu dans un courrier du 18 février aux points relevés qui concernent la mairie.

Point n°6: **Questions des représentantes des parents d'élèves** (transmises le 14/03 en fin de journée ; communiquées lors de la réunion pour les questions 6.1 et 6.2).

##### 6.1 Situation sanitaire.

Des parents d'élèves s'inquiètent de l'évolution actuelle de la situation sanitaire et de l'augmentation importante du nombre d'élèves positifs à la Covid-19, notamment dans les classes de CP et CE1. M. le directeur rappelle que tous les cas sont signalés à la « cellule Covid » de l'Inspection académique et précise qu'aucune fermeture de classe n'est envisagée à ce jour.

##### 6.2.Éclairage de l'entrée de l'école.

Il apparaît que le passage entre le parking et l'entrée de l'école n'est pas éclairé et que cela n'est pas pratique pour les parents qui déposent tôt leur(s) enfant(s) au service de garderie le matin. Mme la maire va étudier cette question.

##### 6.3.Propreté des sanitaires.

Une question est posée sur la propreté des toilettes. Mme la maire explique qu'elles sont nettoyées les soirs de classe par la société mandatée par la municipalité et à deux reprises dans la journée par un agent municipal.

##### 6.4.Horaires d'ouverture de l'école le matin.

L'horaire d'ouverture est programmée à 8h35. Des parents ont remarqué de légers retards réguliers et sollicitent une ouverture de la grille à 8h30 l'année prochaine. M. le directeur explique que le temps de service des enseignants commencent dix minutes avant l'horaire du début de classe, soit à 8h35. Il n'est donc pas possible pour l'équipe enseignante d'ouvrir la grille à 8h30. L'équipe enseignante va se montrer plus vigilante pour ouvrir la grille à 8h35, en espérant que l'ouverture de l'école élémentaire puisse à nouveau, l'année prochaine, s'effectuer au niveau de la porte du hall.

##### 6.5.Surveillance sur le temps de récréation pendant la pause méridienne.

Mme la maire explique qu'il y a eu un renforcement de la surveillance depuis le début de l'année scolaire avec la présence de trois agents. Elle précise avoir reçu deux familles pour répondre à des incidents survenus dans la cour et va rappeler les agents à la plus grande vigilance sur ce temps qui s'avère le plus long temps de surveillance de la journée.

6.6. Cantine : retours positifs.

Les représentantes des parents d'élèves informent les membres du Conseil des avis très positifs de leurs enfants concernant les repas proposés à la cantine des écoles de Valloire/Cisse. Mme la maire relève effectivement la qualité des repas dû notamment à un investissement des agents en charge de la restauration scolaire.

6.7. Les représentantes des parents d'élèves souhaiteraient communiquer par mail avec les parents comme de nombreuses associations de parents et limiter les communications par papier.

Après discussion, il est proposé à l'APECC de diffuser un document sollicitant aux familles leur adresse électronique, document qui sera transmis dans le dossier d'inscription aux services péri-scolaires communiqué par la municipalité en juin.

**Signature du Directeur**